



Plan de taille

Deux tailles par année :

Première visite début juillet

Deuxième visite mi/fin août

En façade des condos :

- Tailler les arbustes à la hauteur des dessous de fenêtre.

Derrière les condos :

- Tailler les thuyas (*Cèdres*) en forme conique entre et 8 Pi (245 cm) et 10 Pi (305 cm) maximum.
- Couper les arbustes cachant les terrasses entre 5 Pi (150 cm) et 5,5 Pi (165 cm) maximum.
- Tailler des arbustes près des thermopompes hauteur de 5 Pi (150) cm maximum.
- Ne pas tailler
 - Les berberis (*rouges ou verts*) à moins d'une demande.
 - Les arbustes en floraison estivale.

NOTE : Certains copropriétaires ne souhaitent pas de taille, ils indiqueront avec un ruban rouge qui voudra dire "**Ne coupez pas je le fais moi-même**".